

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Évaluation environnementale stratégique



Résumé non technique



Dossier 17120007 29/09/2020	 auddicé environnement	 CITEPA	 Cohérence ENERGIES
Réalisé par	ZAC du Chevalement 5 rue des Molettes 59286 Roost- Warendin 03 27 97 36 39	42 rue de Paradis 75010 Paris 01 44 83 68 83	1 rue du Nord 59840 Pérenchies 03 20 00 38 72

Résumé non technique

CA du Beauvaisis

Version	Date	Description
Résumé non technique	Janvier 2020	Analyse environnementale pour avis des autorités publiques
Résumé non technique	septembre 2020	Mise à jour suite aux avis

	Nom - Fonction
Rédaction	Coline WALLART – Ingénieure Transition Energétique
Rédaction	Delphine CRESPEL - Ingénieure écologue Botaniste

TABLE DES MATIERES

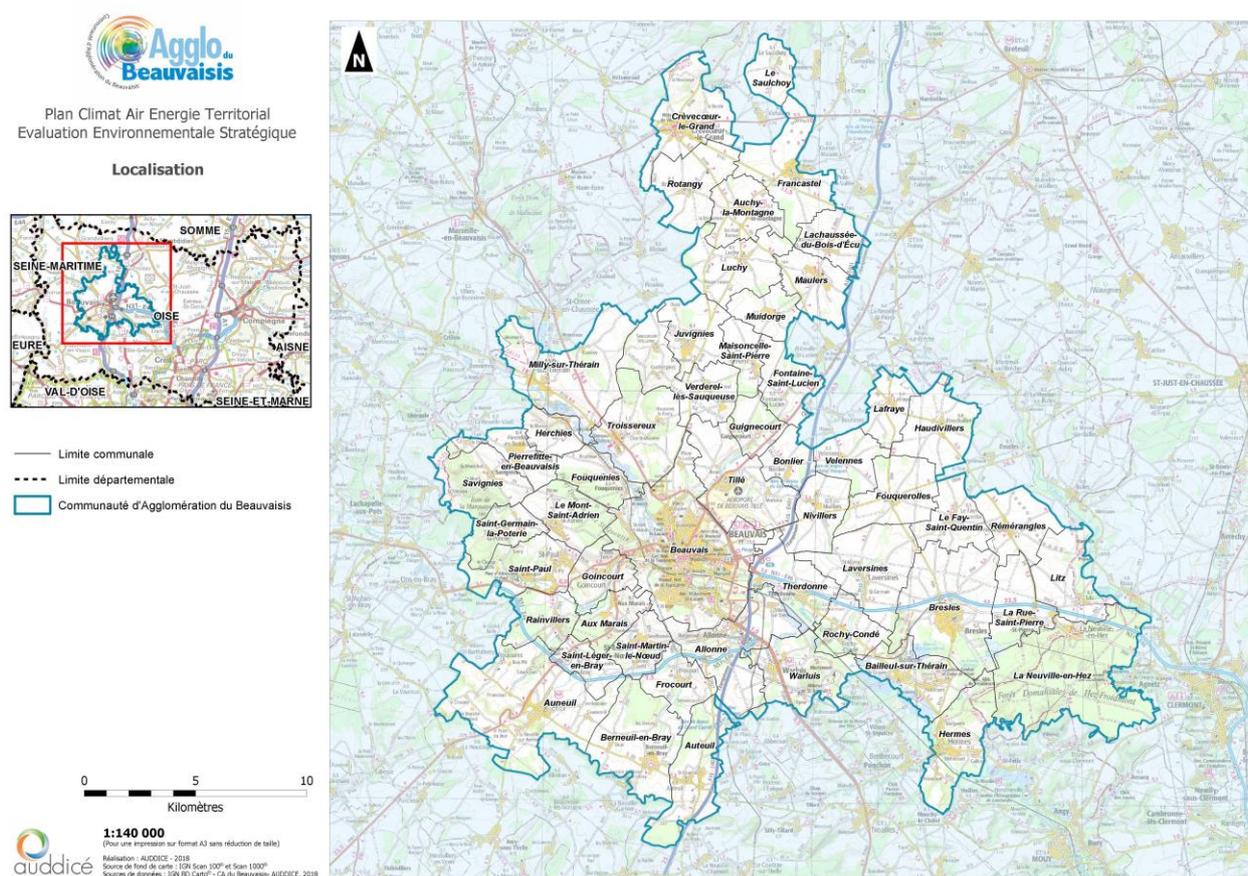
CONTEXTE	4
LES POINTS CLES DU DIAGNOSTIC ET DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	5
Le changement climatique sur le Beauvaisis	5
Une topographie liée aux évènements climatiques	5
La biodiversité présente sur le Beauvaisis	6
La sensibilité face aux phénomènes climatiques.....	6
Les émissions de Gaz à Effet de Serre.....	7
Les consommations d'énergies.....	7
La production locale d'énergies renouvelables	8
Les émissions de polluants atmosphériques	8
L'exposition à la pollution atmosphérique	9
Les transports.....	9
L'industrie.....	10
L'habitat	10
Les commerces, l'enseignement, les bureaux	11
L'agriculture	11
L'alimentation	12
La séquestration du carbone	12
L'Etat Initial de l'Environnement	13
LA CONSTRUCTION DU PCAET	14
La stratégie territoriale	14
Le plan d'actions	15
L'analyse environnementale	16
ANALYSE DES EFFETS SUR LE RESEAU NATURA 2000	17

CONTEXTE

La communauté d'agglomération du Beauvaisis compte 53 communes réparties sur une surface de 542 km² où habitent 103 168 citoyens. Le Beauvaisis est un territoire situé au centre-ouest du département de l'Oise. C'est un territoire rural dont 70% du territoire est consacré à l'agriculture.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 place l'échelon de l'intercommunalité au cœur du dispositif local air-énergie-climat et a rendu obligatoire l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial (PCAET) pour les collectivités de plus de 20 000 habitants.

Le PCAET de la communauté d'agglomération du Beauvaisis est conforme au décret d'application n°2016-849 du 26 juin 2016.



Périmètre du plan climat air énergie territorial du Beauvaisis

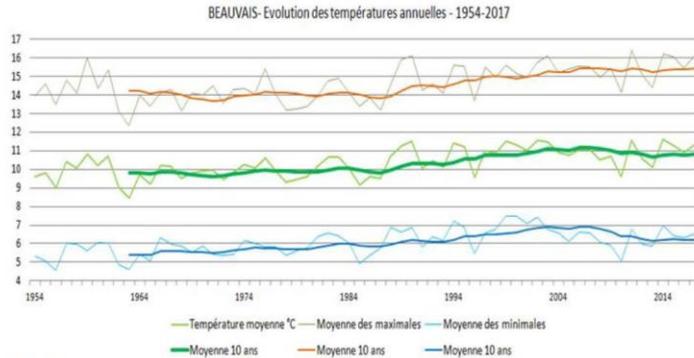
Communes concernées : Allonne, Auchy-la-Montagne, Auneuil, Auteuil, Aux Marais, Bailleul-sur-Thérain, Beauvais, Berneuil-en-Bray, Bonlier, Bresles, Crèvecœur-le-Grand, Fontaine-Saint-Lucien, Fouquénies, Fouquerolles, Francastel, Frocourt, Goincourt, Guignecourt, Haudivillers, Herchies, Hermes, Juvignies, Lafraye, La Neuville-en-Hez, La Rue-Saint-Pierre, Lachaussée-du-Bois-d'Écu, Laversines, Le Fay-Saint-Quentin, Le Mont-Saint-Adrien, Le Saulchoy, Litz, Luchy, Maisoncelle-Saint-Pierre, Maulers, Milly-sur-Thérain, Muidorge, Nivillers, Pierrefitte-en-Beauvais, Rainvillers, Rémérangles, Rochy-Condé, Rotangy, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Léger-en-Bray, Saint-Martin-le-Nœud, Saint-Paul, Savignies, Therdonne, Tillé, Troissereux, Velennes, Verderel-lès-Sauqueuse, Warluis.

LES POINTS CLES DU DIAGNOSTIC ET DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Le changement climatique, une réalité sur le Beauvaisis

Le constat

- Une augmentation marquée des températures sur le territoire depuis les années 1950 : **+1 °C**
- Une diminution du nombre de jours de gel : **-10 jours**



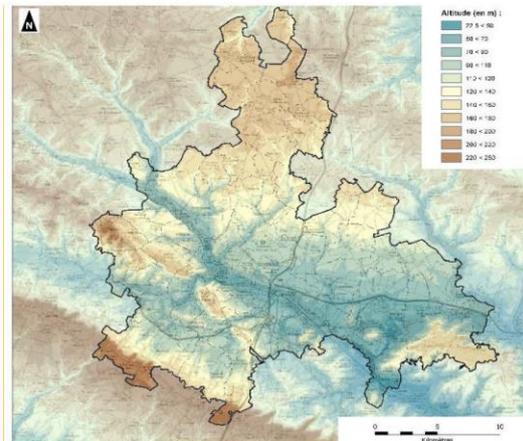
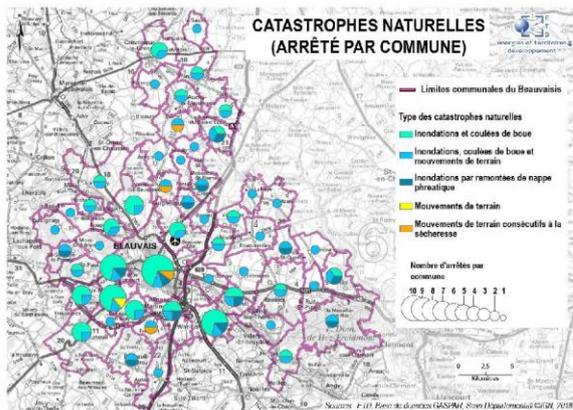
Les prévisions à l'horizon 2100

Phénomène climatique	Evolution prévisible	Niveau probable d'exposition
Pluies importantes	Augmentation prévisibles	3 Les extrêmes de précipitations pourraient se produire tous les ans
Périodes de sécheresse en été	Augmentation possible du nombre de jours de sécheresse en été de 20% environ.	2 Phénomène qui devrait s'accroître, apparition de sécheresses au printemps
Tempêtes, vents violents	Augmentation des phénomènes climatiques extrêmes	2 Accentuation possible selon certains modèles
Gel sévère	Diminution du nombre de jours de gel	1 Nombre de jours de gel très faible
Canicules	Doublement en moyenne du nombre de jours de fortes chaleurs en été ; forte augmentation du nombre de nuits anormalement chaudes	2 Les canicules deviendront plus fréquentes, avec augmentation des températures extrêmes

Une topographie liée aux événements climatiques

Le constat

- Des événements catastrophiques majoritairement liés à l'eau et à la topographie : **inondations et coulées de boues** dans les vallées du Thérain et de l'Avelon
- Présence de pentes marquées
- Phénomène d'érosion des sols

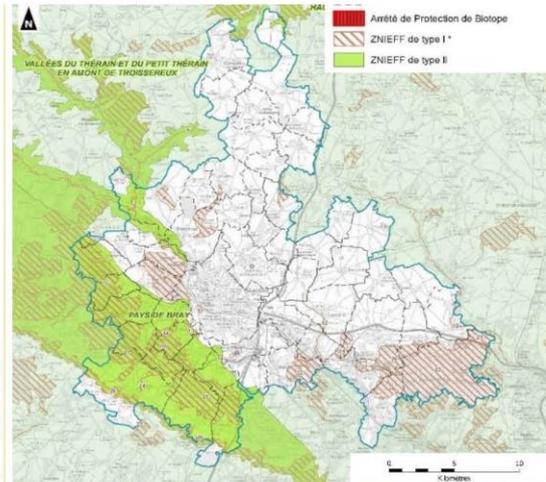
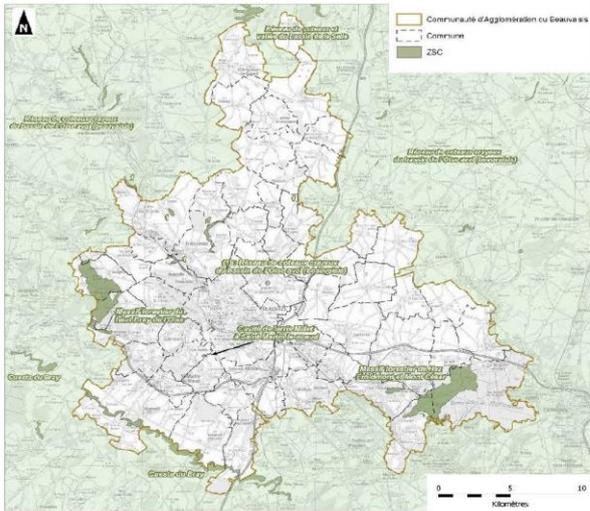


Inondations de 2016

Une biodiversité présente sur le Beauvaisis

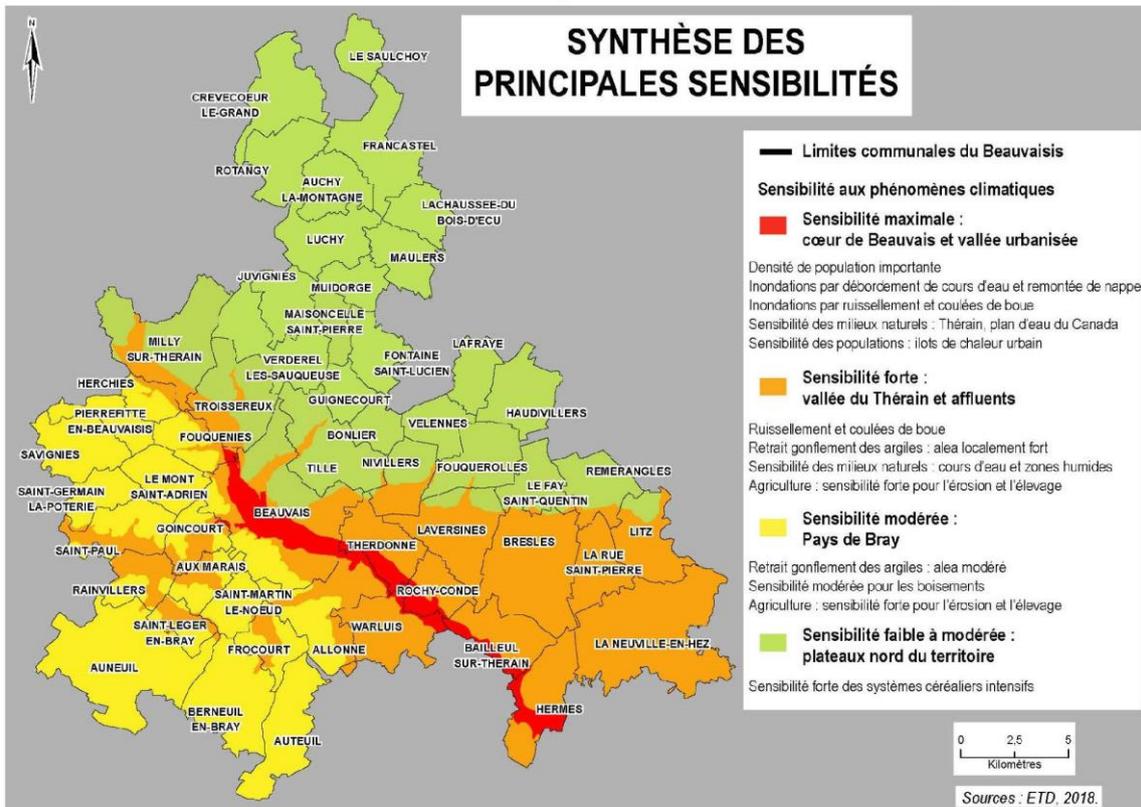
Le constat

- De nombreuses zones naturelles abritant une faune et une flore diversifiées, avec un intérêt écologique et patrimonial fort
- Un réseau à étendre et à soutenir



Hêtraie-chênaie à jacinthe des bois du massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César

La sensibilité face aux phénomènes climatiques



Les émissions de gaz à effet de serre (GES)

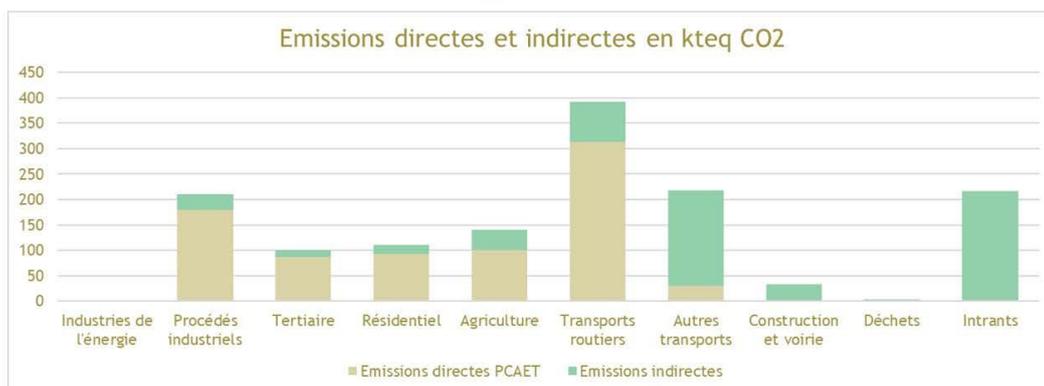
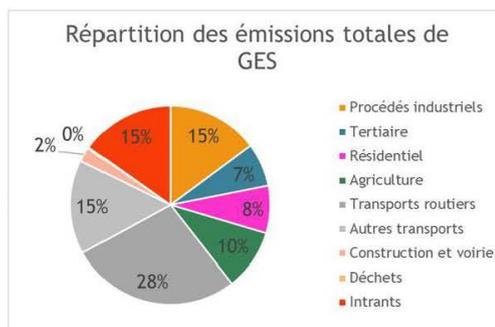
Emissions totales en 2016 : 1,4 million de Teq CO2
(soit 14 Teq CO2 par habitant)

[Hausse d'environ 30% entre 2008 et 2016, en lien avec le passage de 31 à 53 communes]

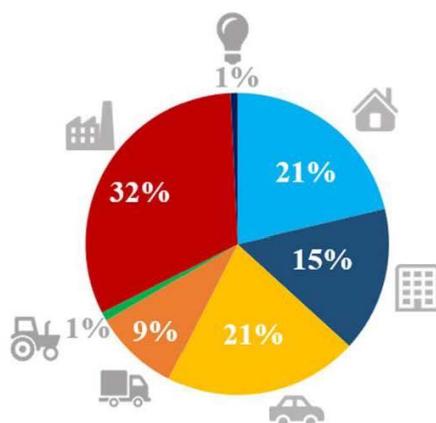
2 postes d'émissions principaux : les transports (43%) et l'industrie (15%)

A noter :

- ✓ l'importance des intrants : **alimentation (15%)**
- ✓ Les émissions liées aux **consommations d'énergies (73%)**



Les consommations d'énergies



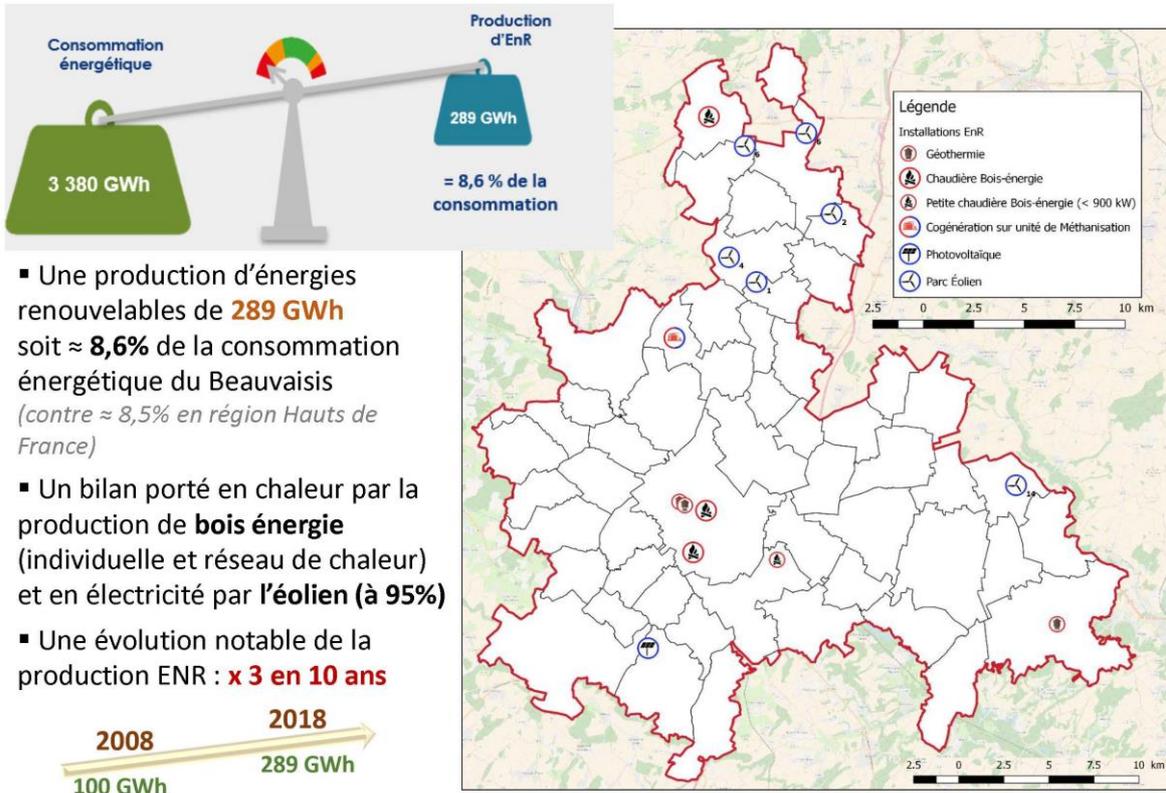
	CA BEAUVAISIS		OISE
	GWhEF/an	MWhEF/hab.an	MWhEF/hab.an
Industrie	1 073	10,7	5,8
Résidentiel	720	7,2	7,2
Tertiaire	524	5,2	3,3
Mobilité	699	6,9	6,7
Fret	308	3,1	3,0
Agriculture	32	0,3	0,4
Autres	25	0,3	0,3
Total	3 380	34	26,7

Source : Prosper®, Energies Demain

- Une **consommation énergétique totale de 3 380 GWh** (dont 68% d'énergie carbonée)
🔍 1 GWh est la consommation d'énergie annuelle moyenne de 100 habitations.
- Un **bilan équilibré entre le bâtiment (36%, résidentiel + tertiaire) et les transports (30%, mobilité + fret) avec une part de l'industrie prépondérante (32%)**
- Une **facture des ménages du Beauvaisis entre 4 000 et 4 100 €/an**
= le cumul annuel des dépenses liées à l'énergie pour se loger et se déplacer
(moyenne du département Oise entre 3 900 € et 4 300 €/an)

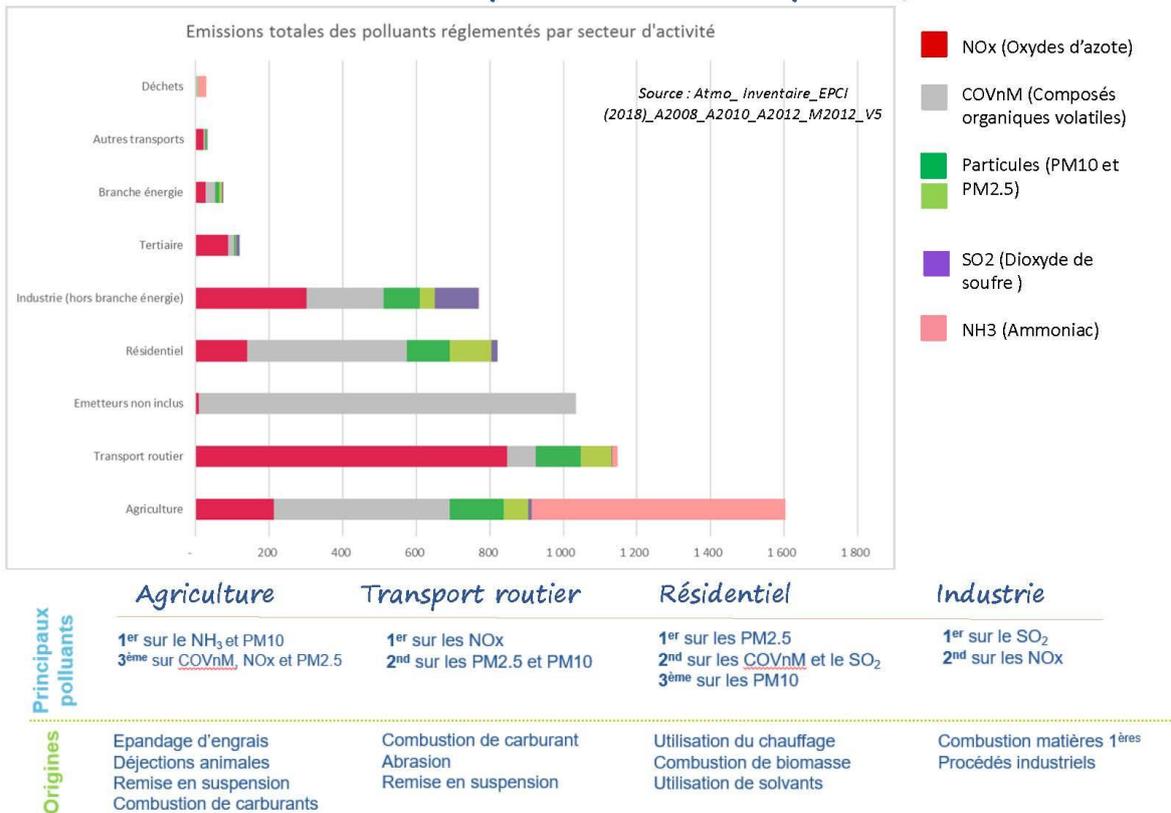


La production locale d'énergies renouvelables



- Une production d'énergies renouvelables de **289 GWh** soit **≈ 8,6%** de la consommation énergétique du Beauvaisis (contre **≈ 8,5%** en région Hauts de France)
- Un bilan porté en chaleur par la production de **bois énergie** (individuelle et réseau de chaleur) et en électricité par **l'éolien (à 95%)**
- Une évolution notable de la production ENR : **x 3 en 10 ans**

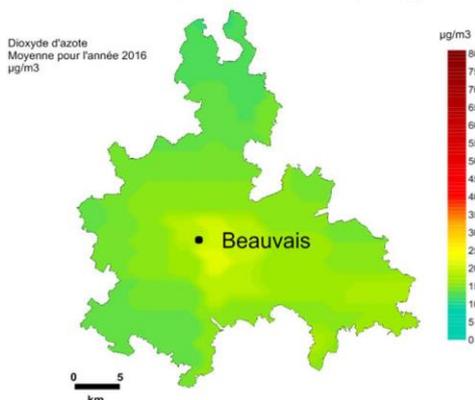
Les émissions de polluants atmosphériques



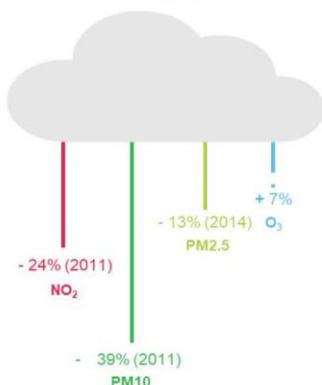
L'exposition de la population à la pollution atmosphérique



Modélisation des concentrations de dioxyde d'azote (NO₂)



Evolution des concentrations 2007/2017

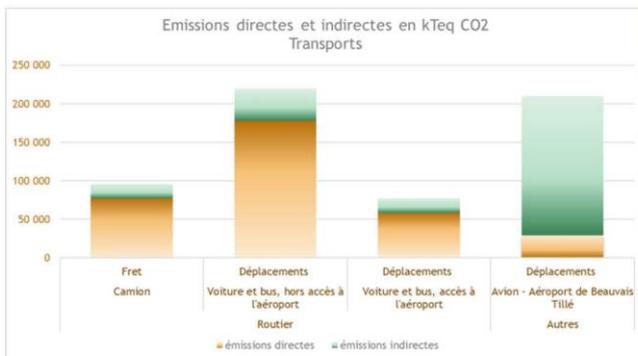


- Concentrations comprises entre 10 et 21 µg/m³
- Maximum modélisé sur la commune de Beauvais (zone urbaine et important réseau routier)
- Pas de dépassement de la valeur limite annuelle fixée à 40 µg/m³

Les transports

Emissions de GES

- 43 % des émissions de GES du territoire (2/3 émissions directes, 1/3 émissions indirectes)



L'aéroport de Beauvais Tillé

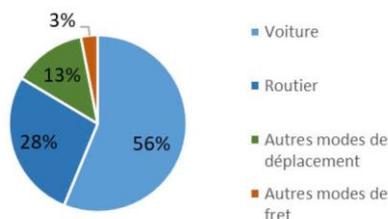
- 73 % des émissions indirectes de GES
- Acheminement des passagers vers l'aéroport : ≈ 140 GWh, soit ≈ 20 % des consommations du territoire
- La mise en place des navettes permet d'éviter environ 50GWh

Positionnement CAB au regard du secteur mobilité et transports

Consommations énergétiques : 2
Emissions gaz à effet de serre : 1
Air : 2

Consommations énergétiques

- La mobilité des personnes : 21% de l'ensemble des consommations du territoire
- Le transport des marchandises (fret) : 9% de l'ensemble des consommations du territoire.



Répartition de la consommation énergétique liée aux transports selon le mode employé (mobilité et fret confondus)

Pollution atmosphérique

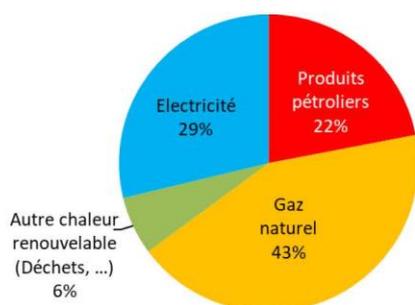
Contribution importante de la motorisation diesel



L'industrie

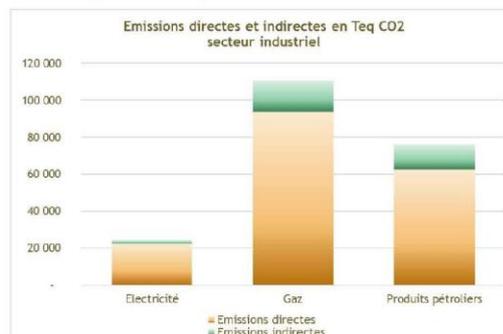
Consommations énergétiques

- **34 %** de l'ensemble des consommations (1^{er} poste)
- Localisation à Beauvais et Auneuil, pour 84% des consommations totales
- **Dominance du gaz (43%)**, liée aux process industriels et **présence encore marquée des produits pétroliers avec 22%** (contre 7 % en France)



Emissions de GES

- 15% des émissions du territoire
- Emissions uniquement liées aux consommations d'énergie (électricité, gaz, produits pétroliers)



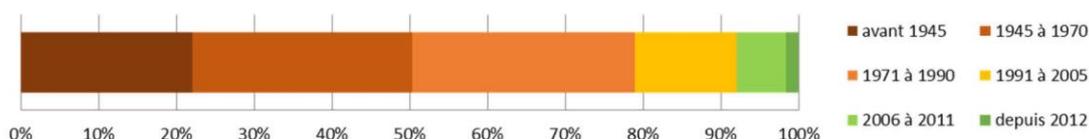
Positionnement CAB au regard du secteur industriel

Consommations énergétiques : 1
Emissions gaz à effet de serre : 2
Air : 4 (et 1^{er} PM 10/SO₂)

L'habitat

Consommations énergétiques

- **21%** de l'ensemble des consommations
- **71 % des besoins** sont liés au **chauffage des logements**
- **Nature des consommations** : 32% gaz, 34% électricité, 14% bois et 14% produits pétroliers
- **50% des logements datent d'avant 1970**, présentant des consommations plus importantes :



- **L'étiquette énergie :**



Positionnement CAB au regard du secteur résidentiel

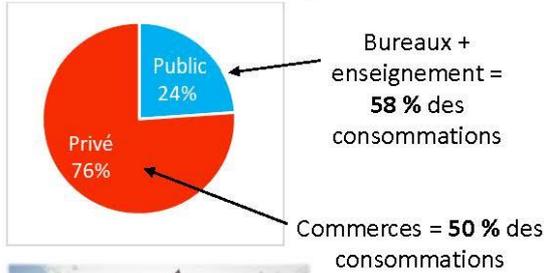
Consommations énergétiques : 3
Emissions gaz à effet de serre : 4
Air : 3 (et 1^{er} PM 2,5)

Pollution atmosphérique

Le chauffage individuel au bois : un fort contributeur aux émissions de particules

Les commerces, l'enseignement, les bureaux

Consommations énergétiques

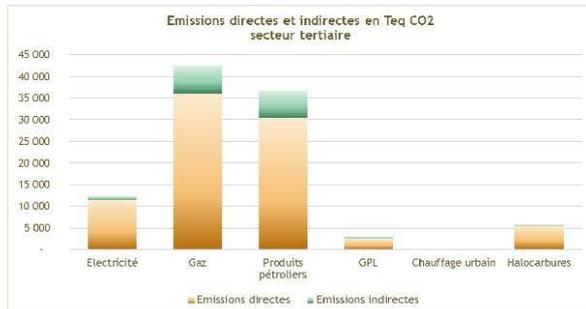


- 15% de l'ensemble des consommations
- 50 % des besoins sont liés au chauffage des bâtiments
- Dominance de l'**électricité** (40 %) et du **gaz** (34 %)

Positionnement CAB au regard du secteur tertiaire

Consommations énergétiques : 4
Emissions gaz à effet de serre : 5
Air : 5 (peu d'enjeux)

Emissions de GES



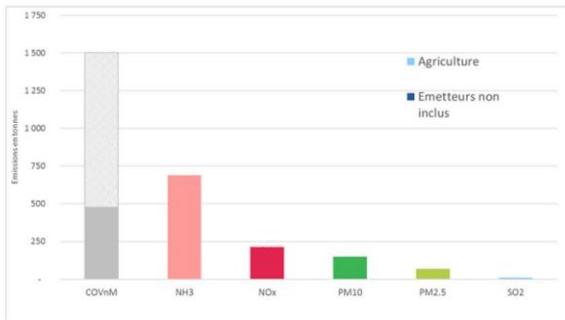
- Secteur tertiaire peu émissif de GES sur le territoire
- 95% des émissions liées aux consommations d'énergie
- **5% restants en lien avec les systèmes de refroidissement**

Pour les commerces, 10% des établissements tertiaires, soit plus de 200 000 m²

L'agriculture

Pollution atmosphérique

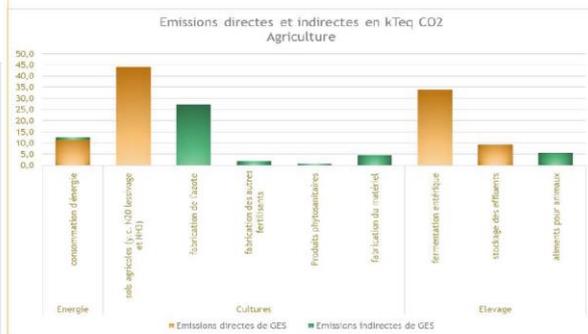
- Contribution quasi exclusive des **émissions d'ammoniac**
- Secteur agricole : 1^{ère} source émettrice de particules PM10 du territoire



Positionnement CAB au regard du secteur agricole

Consommations énergétiques : 5
Emissions gaz à effet de serre : 3
Air : 1

Emissions de GES



- 10% des émissions de GES du territoire
- 70% émissions directes
- À plus de 90%, émissions non énergétiques : cheptel bovin et sols agricoles

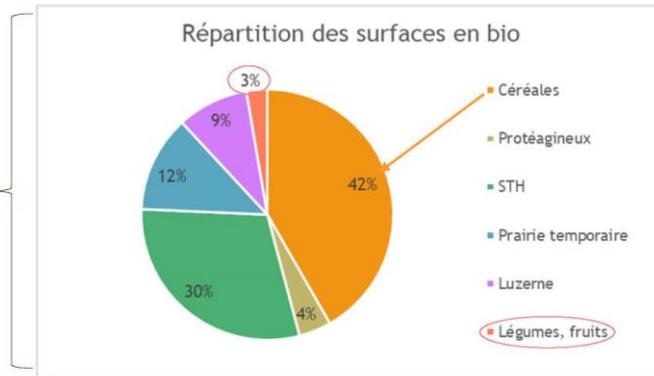
L'alimentation, les circuits courts



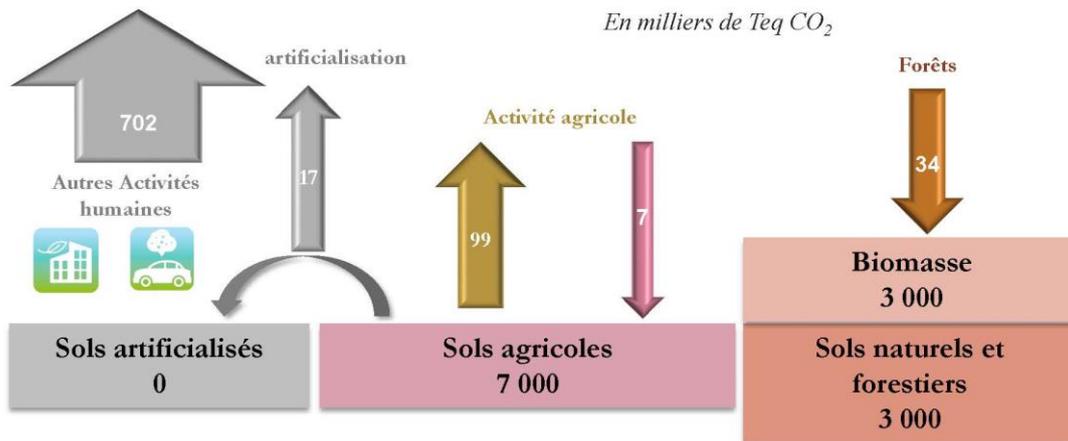
- › Emissions de GES : 15% des émissions du territoire, presque exclusivement indirectes
- › Un territoire qui peut **nourrir jusqu'à 3 fois sa population** (grands céréaliers)
- › Mais **seulement 0,92 %** de l'alimentation du Beauvaisis est issue de produits locaux



- › **3,2% des surfaces totales agricoles** (contre 1,9% au niveau départemental)
- › Forte croissance ces dernières années

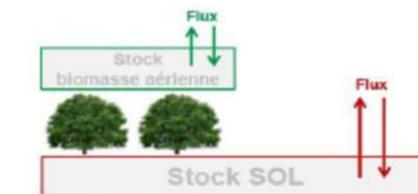


La séquestration du carbone



Stockage annuel

- 24 000 teq CO₂ sont absorbées par le territoire
- Soit 3% des émissions directes de GES



Etat initial de l'environnement

L'état initial de l'environnement a permis d'identifier les enjeux environnementaux liés au plan climat air énergie territorial, et l'intérêt environnemental d'agir sur les 6 thématiques.

Perspectives d'évolution	Enjeux pour le PCAET
Caractéristiques géomorphologiques	<p>Préserver la qualité des terres agricoles</p> <p>Poursuivre la réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers</p>
Ressource en eau	<p>Assurer une gestion économe de la ressource en eau</p> <p>Garantir la disponibilité de la ressource en eau potable sur le territoire et pour les territoires voisins desservis</p> <p>Préserver la qualité des eaux de surface et des zones humides</p>
Caractéristiques climatiques et énergétiques	<p>Développer les actions d'atténuation du changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les émissions de gaz à effet de serre - Réduire les consommations énergétiques - Développer les énergies renouvelables - Préserver les puits de carbone <p>Développer les actions d'adaptation au changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la vulnérabilité aux risques naturels de retrait-gonflement des argiles - Préserver et renforcer la biodiversité locale, l'aménagement du territoire, les pratiques de gestion différenciée, ... - Adapter les pratiques agricoles : lutte contre l'érosion, agroforesterie, couverture des sols, non labour, essences adaptées, réduction des intrants ... - Assurer une gestion durable des boisements et des haies bocagères - Prévenir les effets d'îlots de chaleur urbains dans les projets d'aménagement
Caractéristiques naturelles	<p>Préserver les espaces à enjeux écologiques majeurs ou forts, particulièrement sensibles du fait de leur faible taille et du risque de disparition</p> <p>Connecter les réservoirs de biodiversité entre eux par des corridors écologiques et assurer la fonctionnalité écologique des milieux humides et aquatiques, boisés et bocagers</p> <p>Poursuivre les actions engagées visant à préserver et améliorer la biodiversité, en tant que mesures nécessaires pour adapter le territoire au changement climatique.</p> <p>Maitriser l'artificialisation des sols et préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers</p> <p>Favoriser la préservation des éléments éco-paysagers de la nature ordinaire (haies, talus, mares...)</p> <p>Améliorer la perméabilité écologique des infrastructures et milieux artificialisés.</p>
Paysage et patrimoine	<p>Préserver les paysages et le patrimoine remarquable, les sites protégés, le bâti traditionnel et les caractéristiques architecturales</p> <p>Valoriser le potentiel touristique tout en veillant à ne pas dénaturer l'identité des lieux (qualité paysagère)</p> <p>Assurer l'intégration paysagère des nouvelles urbanisations pour limiter le cloisonnement paysager, la banalisation et, l'appropriation des paysages par les seuls riverains</p> <p>Anticiper les évolutions du paysage dues au changement climatique, par exemple à travers le choix d'essences locales adaptées</p>

Perspectives d'évolution	Enjeux pour le PCAET
Risques naturels	Réduire la vulnérabilité et adapter le bâti aux risques identifiés, en particulier dans le contexte de changement climatique accentuant ces phénomènes Favoriser l'infiltration des eaux à la parcelle pour éviter les ruissellements Rappeler les règles émanant des PPRI
Risques industriels, pollutions et nuisances	Limiter l'exposition de la population aux pollutions et adapter les aménagements Étudier le potentiel de renaturation en ville des friches urbaines Éviter l'exposition de nouvelles populations aux risques technologiques Garantir la sécurité des biens et personnes autour des sites ICPE Réduire l'exposition de la population aux particules fines Développer les alternatives au transport routier pour améliorer la qualité de l'air
Démographie et santé	Limiter l'exposition de la population aux pollutions et adapter les aménagements
Urbanisation	Limiter le recours à la voiture individuelle pour les déplacements Limiter le besoin de mobilité

Synthèse des enjeux environnementaux du PCAET du Beauvaisis

LA CONSTRUCTION DU PCAET

■ Stratégie territoriale

Fort du diagnostic, la mobilisation des acteurs socio-économiques lors des ateliers de concertation a permis d'identifier les enjeux fondamentaux du territoire du Beauvaisis : la réduction des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables et de récupération, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le stockage du carbone. Ce travail de co-construction a également mis l'accent sur des enjeux plus transversaux comme l'usage du territoire, l'amélioration de la qualité de l'air, l'adaptation du territoire et des populations aux changements climatiques, ou l'exemplarité des pratiques de la collectivité.

Plusieurs visions stratégiques ont été proposées et leurs effets analysés, en considérant des objectifs atteignables, réalisables et ambitieux pour le territoire du Beauvaisis.

La stratégie retenue à horizon 2050 repose au final sur les 8 thématiques suivantes :

- L'habitat,
- Les déplacements,
- La production d'Énergies renouvelables,
- L'économie,
- Les déchets,
- L'agriculture et l'alimentation,
- L'urbanisme et l'environnement,
- La santé.

■ Plan d'actions

Le programme d'actions pluriannuel 2020-2026 est la réponse du territoire du Beauvaisis pour lutter contre le changement climatique au cours des 6 prochaines années.

Co-construit par l'ensemble des acteurs territoriaux, il est fidèle à la réalité locale. Il propose 36 actions adaptées pour chacun des enjeux identifiés lors du diagnostic et de la stratégie.

Au total, ce sont 112 mesures contributives qui constituent le programme opérationnel du plan climat air énergie territorial :

N°	Titre de l'action	N°	Titre de l'action	N°	Titre de l'action
1	Pérenniser les travaux d'amélioration du parc de logement individuel existant		des plans de mobilités	31	Favoriser les gestions différenciées
		17	Impulser des changements de pratiques en matière de mobilité		
2	Faciliter la connaissance des dispositifs d'aides aux travaux de rénovation énergétique dans le patrimoine privé	18	Agir sur l'espace public et les usages	32	Renforcer le lien entre la formation et l'emploi local en faveur de la transition énergétique
3	Développer l'intervention sur l'habitat social	19	Agir sur l'offre et faciliter l'intermodalité	33	Promouvoir l'attractivité et le potentiel économique local du territoire
4	Développer l'intervention sur les copropriétés privées	20	Engager l'aéroport de Beauvais-Tillé dans un programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre	34	Valoriser le réemploi, la réutilisation, le recyclage
5	Développer l'habitat participatif/partagé /intergénérationnel			35	Développer et structurer des filières courtes alimentaires
6	Développer l'intervention sur la rénovation des bâtiments publics	21	Accompagner la conversion des flottes de véhicules vers des solutions moins émissives	36	Gouverner le plan climat air énergie territorial
7	Conduire un travail sur la qualité de l'air intérieur dans tous les bâtiments publics	22	S'appuyer fortement sur les documents territoriaux de planification		
8	Agir sur l'éclairage public	23	Renforcer la gestion des eaux pluviales		
9	Renforcer la connaissance et l'éducation aux bonnes pratiques	24	Protéger les populations par rapport à la chaleur et à l'effet albédo		
10	Impliquer et sensibiliser à la connaissance des énergies renouvelables	25	Préserver l'eau potable et les eaux souterraines		
11	Encourager la création de réseaux de chaleur	26	Réduire le risque d'érosion et de ruissellement		
		27	Réduire le risque d'inondation		
12	Encourager les projets autour de la biomasse	28	Evaluer les risques environnementaux et climatiques		
13	Encourager les projets autour de l'électricité renouvelable				
14	Encourager le développement de la méthanisation	29	Réduire les impacts environnementaux issus de l'agriculture		
15	Favoriser les circuits courts énergétiques	30	Limiter la pollution de l'air extérieur induite par le brûlage des déchets verts		
16	Encourager le déploiement				

■ L'analyse environnementale

L'analyse environnementale stratégique du plan climat air énergie territorial du Beauvaisis a permis de garantir que les mesures proposées n'auront aucun impact négatif sur l'environnement, à la fois durant la phase de construction de la stratégie, et également durant la construction et la rédaction du plan d'actions.

A ce stade, des incidences potentielles négatives sont envisagées, qui seront à évaluer au cas par cas selon les projets. Toutefois, certaines recommandations peuvent encadrer le développement de ces projets :

- Privilégier la reconversion de voies existantes,
- Modifier l'occupation des espaces déjà artificialisés en faveur des modes doux,
- S'installer à proximité du gisement méthanisable,
- Contrôler la qualité et les méthodes d'épandage des digestats,
- Associer les riverains au développement du projet pour favoriser son acceptation,
- Favoriser le recours à des systèmes de combustion performants.

Par ailleurs les indicateurs définis permettront de suivre et d'évaluer les mesures du plan d'action ainsi que les différentes mesures d'évitement, de réduction, de compensation, voire d'accompagnement du plan d'action du PCAET.

Incidences	Types de mesures	Mesures	Indicateurs environnementaux
Consommation d'espaces agricoles et naturels	Evitement	La mise en œuvre d'un PLUIHD permettra de cibler les zones favorables à la construction de nouveaux bâtiments. Les sites envisagés pour les centrales photovoltaïques sont les parkings existants. Les tracés de nouvelles pistes cyclables se feront sur des délaissés ferroviaires, des chemins ou routes existants. L'implantation de stations de recharge électrique, hydrogène ou GNV se fera sur des zones déjà anthropisées.	Occupation des sols : suivi de l'artificialisation des sols
Détérioration de la biodiversité et des milieux naturels	Réduction	Etude d'impact de chaque projet.	Suivi des autorisations pour les projets ayant un impact sur la biodiversité
Aggravation des risques naturels, technologiques, des pollutions et nuisances	Réduction	Limiter le rayon d'acheminement et la fréquence d'approvisionnement pour les centrales de méthanisation et les chaufferies bois.	Suivi des périmètres d'acheminement de chaque projet
Dégradation de la qualité de l'air	Evitement	Toute nouvelle installation de chaufferie bois respecte la réglementation. Etude des plans d'épandage de chaque projet de méthaniseur.	Suivi des émissions de polluants

Synthèse des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation

Le détail se trouve dans le rapport environnemental.

ANALYSE DES EFFETS SUR LE RESEAU NATURA 2000

L'analyse a mis en évidence l'absence d'incidences négatives de la grande majorité des actions du PCAET sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 du territoire de la CAB ou en limite de celle-ci. Certaines actions sont même positives, en particulier pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire des milieux humides, ainsi que pour les chiroptères.

Toutefois, 2 risques d'incidences négatives sont à considérer :

- Une possible **incidence des travaux d'isolation** destinés à améliorer la performance énergétique des bâtiments, **sur les chiroptères d'intérêt communautaire** utilisant des gîtes anthropiques (et sur les autres espèces de ce groupe) : fermeture d'accès aux gîtes, dérangement des individus, effets de traitements des charpentes...,
- Un possible incidence des **projets de centrales photovoltaïques** sur les habitats d'intérêt communautaire (non humides en particulier) et les espèces qu'ils abritent (insectes...), et **des projets éoliens** sur les chiroptères.

Par conséquent, les mesures suivantes ont été proposées :

- Mise en œuvre de **mesures de précautions** destinées à éviter une **incidence des travaux d'isolation sur les chiroptères** (expertise préalable, maintien des accès et fissures favorables, adaptation des traitements des charpentes...),
- Localisation des projets photovoltaïques **hors des périmètres des sites Natura 2000** impérativement,
- Concernant les projets éoliens, l'étude **le plus en amont possible** des enjeux chiroptérologiques des secteurs d'implantation potentiels.

Ces mesures ont été prises en compte de la manière suivante :

- Dans le cadre de la reconduction 2020-2024 de son dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat individuel privé (PIG Bien chez soi), la CAB a fait évoluer ses règles en matière de préservation de la biodiversité.
- Concernant les impacts liés aux développements de projets énergétiques, la CAB ne dispose pas de compétence contraignant les projets sur son territoire, à l'inverse des services de l'Etat décentralisés.